

Au menu d'*Un souper presque parfait* : une pointe d'iceberg

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) observent depuis mardi dernier l'immense tollé provoqué par une jeune femme qui a émis des idées personnelles sur la place à part des « handicapés » dans la société lors d'une émission à grande écoute, *Un souper presque parfait*, édition du 19 octobre 2015. Dans ce brouhaha ambiant, on entend tout et son contraire. Des internautes crucifient la candidate sur la place publique, allant jusqu'à la comparer à Guy Turcotte, rien de moins. D'autres volent au secours des personnes ayant des limitations et, confondant bêtise et déficience intellectuelle, lui attribuent un handicap sans se rendre compte qu'ils reproduisent ainsi le comportement qu'ils dénoncent.

Suite au déferlement dans les médias d'opinions, d'excuses, de messages de soutien et d'annonces de dépôts de plaintes, la COPHAN et l'AQIS s'interrogent : et si les propos de cette jeune femme, certes inacceptables, n'étaient que la pointe de l'iceberg? Car, parlons franchement : qui n'a jamais entendu ou même prononcé au moins une des affirmations suivantes :

« Hein? Ton collègue est aveugle? Comment il fait pour travailler? »
« Handicapé, la belle affaire... Je me casse la tête à travailler pendant que mon voisin, lui, reste tranquille à la maison à recevoir un gros chèque. »
« Je vais me stationner là 5 minutes. De toute façon, ils en donnent à n'importe qui, des vignettes pour handicapés. »
« Oh chanceuse, soi-disant pour des adaptations, ton appartement est refait au complet et c'est le gouvernement qui paye ! »

Ou bien, dans un autre registre :

« Je les aime bien, moi, les handicapés. Ils sont gentils et toujours de bonne humeur. »
« *My God!* Je crois que si je devais tomber handicapé, je me suiciderais. »
« La petite madame dont vous poussez la chaise roulante, est-ce qu'elle aimerait ça du lait dans son café? »

D'un côté, les personnes ayant des limitations sont des privilégiées, des assistées, des parasites qui, dans un contexte économique sinistre comme le nôtre, sont un fardeau pour les bons payeurs de taxes. D'un autre, ce sont de pauvres petites choses vulnérables qui nécessitent notre compassion.

Selon la COPHAN et l'AQIS, les propos d'Anne-Marie ne sont rien de plus que le reflet d'un manque de connaissance du handicap plus généralisé que l'on ne le croit. Et les déclarations bien intentionnées des défenseurs des personnes ayant des limitations sur les réseaux sociaux ne font pas plus avancer le débat.

La COPHAN et l'AQIS, qui travaillent depuis plusieurs décennies à construire une société inclusive, constatent qu'il y a encore malheureusement bien du chemin à parcourir. Alors, plutôt que de taper sur une fille qui parle à travers son chapeau,

pourrions-nous mettre nos énergies à combattre collectivement les préjugés envers les personnes en situation de handicap?

Richard Lavigne
Directeur général
COPHAN

Anik Larose
Directrice générale
AQIS

Le 22 octobre 2015

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Elle regroupe plus de 60 organismes et regroupements nationaux et régionaux de personnes ayant des limitations fonctionnelles et représente toutes les limitations.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Elle regroupe plus de 80 associations sur l'ensemble du territoire québécois.